

il publiait, dans le but d'en favoriser l'organisation dans notre pays, quelques écrits faisant connaître le fonctionnement de ces institutions en France. Puissamment secondé par plusieurs citoyens influents de Montréal, il a obtenu une charte d'incorporation à la dernière session du Parlement Fédéral, et je suis heureux de constater que ses efforts sont à la veille d'être couronnés de succès.

Au moment où j'écris ces lignes, je lis dans un journal de Montréal :

BANQUE D'ÉPARGNE SCOLAIRE

“ Les directeurs provisoires de l'association des banques d'épargne scolaires se réuniront la semaine prochaine à Montréal, afin d'ouvrir une